

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique
« S.P.D.I.T. - SICAF »**

Siège social : 5, Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis

La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique « SPDIT-SICAF » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 mars 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Hassen Bouaita (F.M.B.Z. KPMG TUNISIE) et Mr Ghazi Hantous (gérant de HLB GS Audit & Advisory).

S.P.D.I.T

BILAN

(Exprimé en dinars)

Actifs

ACTIFS NON COURANTS

	<u>Notes</u>	31/12/2015	31/12/2014
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles	2	30 407	30 407
Moins : amortissements	2	29 206	26 924
	2	1 201	3 482
Immobilisations corporelles	2	207 503	196 703
Moins : amortissements	2	177 031	190 283
	2	30 472	6 420
Immobilisations financières	3	14 542 355	14 110 998
Moins : provisions	3	4 087 382	4 083 105
	3	10 454 973	10 027 893
<u>Total des actifs immobilisés</u>		10 486 646	10 037 795
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		10 486 646	10 037 795
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Intermédiaires en bourse		2 557	1 094
Autres actifs courants	4	1 503 858	1 447 985
Moins : provisions			
	4	1 503 858	1 447 985
Placements et autres actifs financiers	5	46 252 199	44 424 027
Moins : provisions	5	3 651 215	2 844 590
	5	42 600 984	41 579 437
Liquidités et équivalents de liquidités	6	73 766	36 891
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		44 181 165	43 065 406
<u>Total des actifs</u>		54 667 811	53 103 201

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

S.P.D.I.T**BILAN**

(Exprimé en dinars)

Capitaux propres et Passifs

	<u>Notes</u>	31/12/2015	31/12/2014
Capital social	7	28 000 000	28 000 000
Réserve Légale	7	2 800 000	2 800 000
Réserves Ordinaires	7	2 600 000	2 600 000
Prime d'émission	7	2 418 750	2 418 750
Réserves à régime spécial	7	1 606 500	1 390 850
Résultats reportés	7	138 389	170 638
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		37 563 639	37 380 238
Résultat affecté au compte réserves à régime spécial		439 800	233 000
Résultat Disponible		15 910 204	14 790 400
Résultat Net		16 350 004	15 023 400
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		53 913 643	52 403 639
Intermédiaires en Bourse			
Autres passifs courants	8	754 168	699 562
Concours bancaires et autres passifs financiers			
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		754 168	699 562
<u>Total des passifs</u>		754 168	699 562
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		54 667 811	53 103 201

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

S.P.D.I.T**Etat de Résultat**
(Exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	31/12/2015	31/12/2014
<u>Produits d'exploitation</u>			
Dividendes des participations non cotées	9	15 363 208	14 252 449
Dividendes des placements cotés	9	1 113 405	1 067 906
Plus value sur cessions des placements	9	5 803	5 184
Revenus des placements monétaires	9	1 559 889	1 688 327
Autres produits d'exploitation	9	94 236	86 695
Reprises sur provisions antérieures	9	322 149	26 855
		18 458 690	17 127 416
<u>Charges d'exploitation</u>			
Commissions et charges assimilées	10	33 214	40 095
Moins-values sur cessions de titres	10	103	18
Dotation aux provisions pour risque et charges		270 000	
Dotation aux provisions pour dépréciations de titres	10	1 133 053	1 247 093
Dotation aux amortissements	10	6 529	4 129
Charges de personnel	10	273 734	240 055
Autres charges d'exploitation	10	278 691	318 701
		1 995 324	1 850 091
		16 463 366	15 277 325
		16 463 366	15 277 325
		16 463 366	15 277 325
<u>Impôt sur les sociétés</u>	11	113 362	253 925
		16 350 004	15 023 400

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars)

	<u>31/12/2015</u>	<u>31/12/2014</u>
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
Résultat	16 350 004	15 023 400
Ajustement pour amortissements et Provisions	1 139 582	1 251 222
Ajustement pour reprise sur amortissements et Provisions	-322 149	-26 855
Variations des créances	-1 463	3 659
Variations des autres actifs courants	-55 873	-330 985
Variation brute des placements et autres actifs financiers	-1 828 175	-836 972
Variation du passif courant	54 606	186 717
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	15 336 532	15 270 186
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations incorporelles		-125
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles	-28 300	
Décaissements provenant des acquisitions des autres immobilisations financières		-5 000
Décaissements provenant des acquisitions des immobilisations financières	-1 106 000	-233 000
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations financières	665 800	285 800
Encaissement provenant de la cession des autres immobilisations corporelles		
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	8 843	22 380
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>	-459 657	70 055
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions	-14 840 000	-15 400 000
Encaissement provenant de la cession des actions SPDIT		
Dividendes des actions SPDIT		
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>	-14 840 000	-15 400 000
Variation de trésorerie	<u>36 875</u>	<u>-59 759</u>
Trésorerie au début de l'exercice	36 891	96 650
Trésorerie en fin de période	73 766	36 891

LES NOTES FONT PARTIE INTEGRANTE DES ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

NOTE 1 - SYSTEME ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

1.1. PRESENTATION DES COMPTES ET DE LA SOCIETE

- La Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T" est une société d'investissement à capital fixe qui a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres, d'un portefeuille de valeurs mobilières.
- La Société a été agréée en tant que Société d'investissement par décision du Ministre du Plan et des Finances, en date du 16 Octobre 1989.
- Les comptes de la SPDIT sont tenus et présentés conformément aux dispositions du Système Comptable des entreprises fixées par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

1.2. PRESENTATION DU SYSTEME COMPTABLE

La comptabilité de la SPDIT est tenue sur ordinateur, au moyen des journaux auxiliaires suivants :

- Journal auxiliaire Banques
- Journal auxiliaire Caisse
- Journal auxiliaire intermédiaires en Bourse
- Journal auxiliaire Opérations Diverses.

Mensuellement, un grand livre par compte et une balance générale sont édités, reprenant le total des mouvements des comptes.

1.3. UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la SPDIT ainsi que la comptabilité sont tenus en Dinar Tunisien.

1.4. EVALUATION DES PARTICIPATIONS ET DES PLACEMENTS

- Les participations et les placements sont portés en comptabilité à leur coût d'achat historique hors frais accessoires d'acquisition.
- Au cours de l'exercice et au moment de leur cession, ils sont évalués à leur prix moyen pondéré.
- Une provision pour dépréciation est constituée pour les valeurs cotées en Bourse lorsque le cours moyen boursier du mois de décembre est inférieur à la valeur comptable.

- Il n'est pas tenu compte des plus-values lorsque le cours moyen boursier du mois de décembre est supérieur à la valeur comptable arrêtée à la même date.
- Pour les sociétés non cotées, l'évaluation est faite sur la base des derniers états financiers disponibles en prenant en considération :
 - Le secteur d'activité auquel appartient la société
 - L'importance du patrimoine immobilier
 - Les résultats réalisés au cours des derniers exercices

Une provision pour dépréciation du portefeuille - titres est constituée pour couvrir la différence entre la valeur mathématique de l'action telle qu'elle apparaît sur les derniers états financiers disponibles et la valeur d'acquisition de ces titres.

1.5. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont portées en comptabilité à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties par application des taux suivants :

- Logiciels informatiques	33%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Matériel informatique	15%

Les immobilisations dont la valeur est inférieure ou égale à 200 dinars sont amorties en totalité dès le premier exercice d'acquisition.

Ces taux sont appliqués linéairement et sont conformes à ceux retenus à la clôture de l'exercice précédent.

1.6. REGIME FISCAL

La Société SPDIT est régie par les lois, N° 88-92, N° 92-113, N° 95-87 et N° 95-88.

1.7. COMPTABILISATION DES REVENUS

- Les dividendes sont comptabilisés, en tant que revenus de l'exercice sur la base des décisions de distribution intervenues avant l'arrêté définitif de cet exercice.
- Les plus-values de cession sont portées dans un compte de produits à la réalisation effective de la cession en Bourse.
- Les intérêts sur les placements sont enregistrés lorsqu'ils sont courus.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

(En DT)

En Dinars Tunisiens		Immobilisations				Amortissements				VCN
Immobilisations	Désignation	01/01/2015	Acquisitions & cessions	31/12/2015	Taux	01/01/2015	Dotations	Amort/cession	31/12/2015	au 31/12/2015
Incorporelles	Logiciels	30 407		30 407	33,33%	26 924	2 282		29 206	1 201
		30 407		30 407		26 924	2 282		29 206	1 201
Corporelles	Mat. Transport	125 880	10 001	135 881	20%	125 880	2 750	-17 500	111 130	24 750
	A.A.I Générale	8 824		8 824	10%	8 824			8 824	0
	Equip de bureaux	16 759		16 759	10%	14 128	610		14 738	2 021
	Accessoires de bureau	831		831	10%	367	74		441	390
	Mat.Informatique	43 089	799	43 888	15%	39 764	814		40 578	3 311
	Autres immob.Corp	1 320		1 320	10%	1 320			1 320	0
		196 703	10 800	207 503		190 283	4 248	-17 500	177 031	30 472

- Durant l'année 2015 la société a :

- cédé une voiture d'une valeur brute de 17 500 DT totalement amortie à un prix de cession de 8 000 DT dégageant une plus-value de cession de 8 000 DT.

- acquis une voiture pour une valeur de 27.501DT.

NOTE 3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(En DT)

Notes	Libellé du compte	31/12/15	31/12/14
3-1	Actions non cotées-groupe	9 682 919	9 243 119
3-1	Provisions pour dépréciation des actions non cotées groupe	-2 034 882	-2 030 605
3-2	Autres actions non cotées	3 041 000	3 421 000
3-2	Provisions pour dépréciation autres actions non cotées	-2 052 500	-2 052 500
3-3	Emprunts obligataires	1 808 800	1 428 400
	Autres immobilisations financières	9 636	18 479
	TOTAL	10 454 973	10 027 893

3.1. ACTIONS NON COTEES GROUPE

(En DT)

Participations non cotées-Groupe	Capital		31/12/2015				31/12/2014			
	Titres Emis	% direct dans le capital	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes	Nombre	Valeur	Provisions	Dividendes
S.I. Notre Dame	15 000	43,00%	6 450	1 788 815	1 788 815	303 150	6 450	1 788 815	1 788 815	
SEABG ⁽²⁾	7 650 000	30,64%	2 344 161	1 440 923		13 596 134	2 298 198	1 440 923		12 640 089
SBT	12 200 000	27,78%	3 389 170	1 236 210		777 842	3 389 170	1 236 210		983 415
STBN ⁽¹⁾	800 000	16,88%	135 000	703 216			120 000	553 216		
STBO ⁽¹⁾	1 184 000	15,35%	181 800	1 168 480			166 800	1 018 480		
LA PREFORME	122 005	11,10%	13 538	968 570			13 538	968 570		
SGBIA ^{(1) (3)}	243 000	15,54%	37 757	1 941 762		566 355	34 961	1 801 962		524 415
STPP	650 000	0,15%	1 000	10 000		1 000	1 000	10 000		800
SNB	75 000	1,67%	1 249	124 900		24 977	1 249	124 900		24 980
SNB NG	15 200	1,66%	253				253			
CFDB	197 500	0,00%	1	43			1	43		
SLD	698 500	0,43%	3 000	300 000	246 067		3 000	300 000	241 790	
Total en DT				9 682 919	2 034 882	15 269 458		9 243 119	2 030 605	14 173 699

(1) L'augmentation enregistrée en 2015 par rapport à 2014 correspond à :

- La souscription à l'augmentation de capital de la SGBIA : 139.800D
- La souscription à l'augmentation de capital de la STBO : 150.000D
- La souscription à l'augmentation de capital de la STBN : 150.000D

439.800 D

(2) La SPDIT a reçu 45 963 actions gratuites de la SEABG portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2014.

(3) La SPDIT a reçu 1 398 actions gratuites de la SGBIA portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2014.

3.2. AUTRES ACTIONS NON COTEES

(En DT)

Autres participations non cotées	Capital		31/12/2015				31/12/2014			
	Titres Emis	% dans le capital	Nombre	Valeur	Provision	Dividende	Nombre	Valeur	Provision	Dividende
Hôtel " El Mansour -Tabarka	1 573 950	7,62%	120 000	1 200 000	1 200 000		120 000	1 200 000	1 200 000	
Hôtel Ecrin de Hammamet	270 500	13,77%	37 250	372 500	372 500		37 250	372 500	372 500	
Hôtel.jardins de Hammamet	15 600	15,38%	2 400	240 000	240 000		2 400	240 000	240 000	
Sté CRISTAL (1)	160 000	0,00%					3 800	380 000		
Sté Tourisme et Loisir (Hôtel)	70 000	3,00%	2 100	210 000	210 000		2 100	210 000	210 000	
Sté Union Factoring	3 000 000	5,00%	150 000	750 000		52 500	150 000	750 000		37 500
Tunis Centre	100 000	1,38%	1 375	137 500		41 250	1 375	137 500		41 250
SCIF	10 000	10,00%	1 000	100 000			1 000	100 000		
STC	280 000	0,04%	122	1 000			122	1 000		
STPAT	4 500	6,67%	300	30 000	30 000		300	30 000	30 000	
Total en DT				3 041 000	2 052 500	93 750		3 421 000	2 052 500	78 750

(1) La société a cédé la totalité de sa participation dans le capital de la société PET CRISTAL pour une valeur de 380.000DT.

3.3. EMPRUNTS OBLIGATAIRES

	Solde au 31/12/2014	Souscription 2015	Remboursement	Reclassement échéance – 1an	Solde au 31/12/2015
Emprunt obligataire STB	714 200 D		142 900 D	142 900 D	428 400 D
Emprunt obligataire UIB	714 200 D		142 900 D	142 900 D	428 400 D
Emprunt obligataire CIL		500 000 D		100 000 D	400 000 D
Emprunt obligataire HL		690 000 D		138 000 D	552 000 D
TOTAL	1 428 400 D	1 190 000 D	285 800 D	523 800 D	1 808 800 D

(1) Les emprunts STB et UIB souscrits en 2012 pour 1 000 000 D chacun sont remboursables sur 7 ans à des taux fixes respectifs de 6,1% et 5,9%.

(2) Les emprunts CIL et HANNIBAL LEASE (HL) souscrits en 2015 pour 500 000 D et 690 000 D sont rémunérés à des taux fixes respectifs de 7,6% et 7,72%.

NOTE 4- AUTRES ACTIFS COURANTS

(En DT)

Note	Libellé	31/12/2015	31/12/2014
	Prêts	14 266	32 088
	Etat et collectivités publiques	1 337 222	1 280 113
	Sté de groupe	10 992	
	Autres débiteurs divers	30 793	47 498
	Créance sur cession de titres	3 113	5 255
4-1	Produits à recevoir	103 003	78 562
	Charges constatées d'avance	4 469	4 469
	TOTAL	1 503 858	1 447 985

4.1. PRODUITS À RECEVOIR

Ce compte enregistre les intérêts courus sur emprunts obligataires pour 103 003 D.

NOTE5 – PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Notes	Libellé	31/12/2015	31/12/2014
5-1	Actions cotées	22 907 673	19 375 972
	Actions non cotées	5 000	
5-2	Actions Sicav	865 726	198 055
5-3	Billets de trésorerie et Certificats de dépôt	21 950 000	24 850 000
	Echéance à moins d'1 an /obligations	523 800	
	Placements et autres actifs financiers	46 252 199	44 424 027
	Provisions pour dépréciation des actions cotées	-3 651 215	-2 844 590
	TOTAL	42 600 984	41 579 437

5.1. ACTIONS TUNISIENNES COTEES & PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES

(En DT)

Actions	Capital		2 015			2 014			cours 31/12/15	Résultat latent	Provisions Antérieures	Reprise de prov/cours	Provisions 31-déc.-15	Dotation au 31-déc.-15	Dividendes 2015
	Titres émis	%	Qtt	C.M-15	Valeur	Qtt	C.M-14	Valeur							
A.Leasing	2 125 000	1,75%	37 268	26,824	999 691	30 779	27,586	849 081	22,133		-108 076		-174 838	-66 761	44 721
ATL	25 000 000	0,25%	62 998	2,670	168 198	62 998	2,670	168 198	2,790	7 566	-3 773	3 773			12 600
ATB	100 000 000	0,21%	214 295	2,806	601 365	214 294	2,806	601 365	4,180	294 388					49 287
Attij.bank	39 748 290	0,13%	50 000	16,980	849 000	50 000	16,980	849 000	23,400	321 000					75 000
BH	34 000 000	0,21%	71 361	9,375	669 026	37 775	11,597	438 078	11,590	158 048	-30 523	30 523			
BIAT	17 000 000	1,21%	205 255	23,546	4 832 866	205 255	23,546	4 832 866	74,022	10 360 519					615 765
BNA	32 000 000	0,85%	271 455	8,473	2 299 911	271 455	8,473	2 299 911	10,822	637 775	-275 671	275 671			
BT	150 000 000	0,26%	389 820	1,496	583 084	389 820	1,496	583 084	9,222	3 011 836					116 946
CC	172 134 413	0,34%	589 914	2,426	1 431 115	589 914	2,426	1 431 115	1,339				-641 220	-641 220	
CIL	5 000 000	1,00%	50 000	5,846	292 324	50 000	5,846	292 324	14,616	438 476					37 500
DH	54 907 262	0,12%	68 494	14,600	1 000 012	68 494	14,600	1 000 012	13,208				-95 344	-95 344	43 836
ICF	2 100 000	3,22%	67 646	23,445	1 585 981	67 646	23,445	1 585 981	26,558	210 561					87 940
MNP	19 969 372	1,12%	224 297	2,849	639 111	186 914	3,419	639 108	13,139	2 307 927					
Poulina	180 003 600	0,00%	5 400	5,509	29 750	5 400	5,509	29 750	5,042				-2 523	-2 523	1 188
SAH	43 879 431	0,05%	21 860	9,387	205 190	18 217	11,264	205 190	9,724	7 377	-12 181	12 181			3 680
Sotetel	4 636 800	2,26%	104 618	20,121	2 105 030	104 618	20,121	2 105 030	1,259		-1 747 132		-1 973 316	-226 184	
STB	155 375 000	0,41%	632 154	6,689	4 228 529	101 148	11,357	1 148 695	5,493		-667 230		-756 108	-88 878	
TPR	45 000 000	0,07%	33 008	2,782	91 823	33 008	2,782	91 823	3,135	11 657					7 592
Tunis RE	20 000 000	0,17%	33 704	8,772	295 664	24 763	9,101	225 359	8,539				-7 866	-7 866	12 639
					22 907 673			19 375 972		17 767 130	-2 844 590	322 149	-3 651 215	-1 128 776	1 108 694

- La variation enregistrée au cours de l'exercice 2015 par rapport à 2014 correspond à :
 - (1) L'acquisition de 6.489 actions Attijari-Leasing pour 150.610D.
 - (2) Souscription à l'augmentation de capital de TUNIS RE pour 70.305 D
 - (3) Souscription à l'augmentation de capital de la STB pour 3.079.835 D
 - (4) Souscription à l'augmentation de capital de la BH pour 230.945 D
 - (5) l'achat de 3DA MONOPRIX pour 2,910D
 - (6) l'achat de 13DA et 3DS BH pour 3,436D
 - (7) La SPDIT a reçu 37.383 actions gratuites MONOPRIX portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2015.
 - (8) La SPDIT a reçu 3.643 actions gratuites SAH portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2015.
 - (9) La SPDIT a reçu 12.591 actions gratuites BH portant jouissance à compter du 1^{er} janvier 2015

- Les plus-values latentes calculées sur la base du cours de clôture boursier du mois de décembre soit 17.767.130 dinars, sont données à titre d'information. Conformément au principe énoncé dans la note 1.4, ces plus-values ne sont pas prises en compte.

5.2. ACTIONS SICAV

(En DT)

SICAV	Valeur comptable au 31/12/2015	Valeur liquidative au 31/12/2015	Résultat latent
SICAV OBLIGATAIRE	327903	333 557	5654
SICAV MIXTE	537823	556144	18321
TOTAL	865 726	889701	23975

Les placements SICAV sont évalués au 31 Décembre 2015 à leur coût d'acquisition, les plus et moins-values latentes ne sont pas prises en compte dans le résultat de l'exercice.

5.3. BILLETS DE TRESORERIE ET CERTIFICATS DE DEPOTS

(En DT)

Echéance	Janvier 2016	Février 2016	Mars 2016	Total
Billets de trésorerie et Certificats de dépôts	16 800 000	4 650 000	500 000	21 950 000

NOTE 6 - LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	31/12/2015	31/12/2014
Banques	71 500 D	31 272 D
Caisse	2 266 D	5 619 D
Total	73 766 D	36 891 D

NOTE 7 - CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres après résultat de l'exercice totalisent, à la date de clôture de l'exercice 2015, un montant de 53.913.643 D contre 52.403.639 D au 31 décembre 2014. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2015 se détaillent comme suit :

(En DT)

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserve Ordinaire	Réserves à régime spécial	Prime d'émission	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31 décembre 2014	28 000 000	2 800 000	2 600 000	1 390 850	2 418 750	170 638	15 023 400	52 403 639
Affectation résultats reportés						- 170 638	+ 170 638	
Affectation du montant réinvesti				233 000			-233 000	
Affectation réserve à régime spécial				-17 350		17 350		
Affectation résultat 2014-résultats reportés 2014						121 039	-121 039	
Dividende 2014							-14 840 000	-14 840 000
Résultat de l'exercice							16 350 004	16 350 004
Total	28 000 000	2 800 000	2 600 000	1 606 500	2 418 750	138 389	16 350 004	53 913 643

7.1. CAPITAL

Le capital est composé de 28 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

7.2. RESERVES A REGIME SPECIAL

La variation correspond au déblocage par l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2014, de la réserve à régime spécial soit 17.350 D devenue disponible au 31/12/2014 d'une part, et d'autre part au blocage du montant réinvesti dans la société SGBIA pour 233 000 dinars.

7.3. RESULTATSREPORTES

Le montant de 138 389 D correspond aux résultats reportés tels qu'ils découlent de l'affectation du résultat de l'exercice 2014 conformément à la 7^{ème} résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 Avril 2015.

7.4. SITUATION DES RESERVES ET RESULTATS REPORTES NON SOUMIS A LA RETENUE A LA SOURCE AU MOMENT DE LEUR DISTRIBUTION FUTURE

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 2013- 54 du 30 décembre 2013 portant loi des Finances pour l'année 2014, les réserves et autres éléments des capitaux propres qui ne seront pas concernés par la retenue à la source de 5% applicable à partir du 01/01/2016 se détaillent au 31 décembre 2015 comme suit :

(en DT)

	31/12/2015	31/12/2014
Réserve légale	2 800 000	2 800 000
Réserve ordinaire	2 600 000	2 600 000
Réserve à régime spécial	1 373 500	1 390 850
Prime d'émission	2 418 750	2 418 750
Résultats reportés	17 350	170 638
Total	9 209 600	9 380 238

NOTE 8 - AUTRES PASSIFS COURANTS

(En DT)

Note	Libellé	31/12/2015	31/12/2014
	Etat et collectivités publiques	14 694	14 900
	Personnels et comptes rattachés	100 146	96 960
	Sté de groupe	29 663	47 440
	Créditeurs divers	17 460	13 178
	Charges à payer	24 153	22 000
8-1	Produit perçus d'avance	64 778	131 247
8-2	Impôt à liquider	113 362	253 925
8-3	Provisions pour risques et charges	389 912	119 912
	Total	754 168	699 562

8.1. PRODUITS PERÇUS D'AVANCE

Ce compte enregistre les intérêts des billets de trésoreries non encore courus.

8.2.IMPOT A LIQUIDER

Ce compte enregistre l'impôt sur les sociétés à payer au titre du bénéfice de l'exercice 2015.

8.3.PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Suite à la vérification fiscale approfondie portant sur la période allant du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2010, l'administration fiscale a réclamé initialement un complément d'impôt pour 969 812 D (778 934 D en principal et 190 878 D en pénalités de retard) avec une correction à la baisse de l'IS à fin 2010 de 185 121 D).

La SPDIT a rejeté les principaux chefs de redressement et a appuyé son rejet par des justificatifs probants et les textes légaux en la matière notamment en se basant sur la non rétroactivité de la loi pour ce qui est du blocage des réserves pour réinvestissements exonérés. Elle a néanmoins constitué une provision pour un montant de 389 912 D, jugé suffisant pour couvrir le risque actuel attaché à ce redressement.

NOTE 9- LES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde en DT	
	31/12/2015	31/12/2014
REVENUS		
<u>DIVIDENDES DES PARTICIPATIONS NON COTEES</u>	15 363 208	14 252 449
Dividendes des participations du groupe -non cotées	15 269 458	14 173 699
Dividendes des autres participations-non cotées	93 750	78 750
<u>DIVIDENDES DES PLACEMENTS COTES</u>	1 113 405	1 067 906
Dividendes des placements cotés	1 108 694	1 061 815
Dividendes SICAV	4 711	6 091
<u>PLUS VALUES DE CESSION</u>	5 803	5 184
Plus-value sur cession des actions SICAV	5 803	5 184
<u>REVENUS DES PLACEMENTS</u>	1 559 889	1 688 327
Revenus des billets de trésorerie	1 275 603	1 496 959
Revenus des emprunts obligataires	112 136	87 131
Revenus des fonds en dépôt et autres intérêts	13 549	4 713
Revenus des certificats de dépôt	158 601	99 524
<u>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	94 236	86 695
Jetons de présence et autres produits d'exploitation	82 500	82 500
Produits Financiers hors exploitation	3 627	4 100
Autres Produits d'exploitation	8 109	95
<u>REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES</u>	322 149	26 855
Reprise des provisions sur titres de placement en bourse	322 149	26 855
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	18 458 690	17 127 416

NOTE 10 - LES CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGE	Solde en DT	
	31/12/15	31/12/14
<u>COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES</u>	<u>33 214</u>	<u>40 095</u>
<u>PERTE SUR TITRES</u>	<u>103</u>	<u>18</u>
<u>DOTATION AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>	<u>270 000</u>	<u>-</u>
<u>DOTATION AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES</u>	<u>1 133 053</u>	<u>1 247 093</u>
<u>Dépréciation de titres non cotés</u>	4 277	890 771
<u>Dépréciation de titres cotés</u>	1 128 776	356 322
<u>CHARGES DE PERSONNEL</u>	<u>273 734</u>	<u>240 055</u>
<u>Salaires</u>	235 183	204 914
<u>Autres charges de personnels</u>	38 551	35 141
<u>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	<u>278 691</u>	<u>318 701</u>
<u>Impôt et taxes</u>	45 774	57 140
<u>Diverses charges d'exploitation</u>	232 917	261 561
<u>DOTATION AUX AMORTISSEMENTS</u>	<u>6 529</u>	<u>4 129</u>
<u>TOTAL</u>	<u>1 995 324</u>	<u>1 850 091</u>

NOTE 11 - TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

(En DT)

<u>Note 11: Tableau de détermination du résultat fiscal</u>	<u>2 015</u>
<u>Résultat comptable avant impôt</u>	<u>16 463 366</u>
<u>Réintégration</u>	<u>1 862 776</u>
Provisions pour dépréciation des titres de placements	1 128 756
Provisions pour dépréciation des titres de participation	4 277
Provisions pour risques et charges	270 000
Provisions pour dépréciation des titres de placement déduit à hauteur de 50%	343 082
Amortissement voiture	1 661
Jetons de présence	115 000
<u>Résultat fiscal avant déduction</u>	<u>18 326 142</u>
<u>Déductions</u>	<u>16 798 761</u>
Dividendes	16 476 613
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation des titres en bourse ayant subi l'impôt	322 148
Reprise sur provisions antérieures pour dépréciation de participations	
Plus-values D'actions	
<u>Résultat Fiscal avant déduction des provisions</u>	<u>1 527 381</u>
Déduction des provisions sur titres dans la limite de 50% du bénéfice imposable	<u>763 690</u>
<u>Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés</u>	<u>763 690</u>
Réinvestissements exonérés ZDR	300 000
<u>Résultat fiscal après réinvestissement exonéré</u>	<u>463 690</u>
Réinvestissement exonéré	139 800
<u>Résultat fiscal après réinvestissements exonérés</u>	<u>323 890</u>
Impôt sur les sociétés en 2015 : $323\,890 \times 0,35$	<u>113 362</u>
Minimum d'impôt : $(763\,690 - 300\,000) \times 20\%$	<u>92 738</u>

NOTE 12 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

12.1. LA variation des placements et autres actifs financiers est calculée par rapport au total de cette rubrique hors provisions pour dépréciation de titres de placement (Note 5).

12.2. Les dividendes et autres distributions concernent les dividendes versés aux actionnaires tels que décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2014.

NOTE 13 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées entre la SPDIT et les autres sociétés du groupe SFBT concernent:

- les dividendes encaissés au titre des participations de la SPDIT dans des filiales de la SFBT (note 3-1),
- les opérations de placement en billets de trésorerie auprès des sociétés du groupe dont le solde s'élève au 31 Décembre 2015 à 18.450.000D. Ces placements sont rémunérés au taux du marché monétaire majoré d'un point et ont généré des produits financiers pour 1.275.603 D,
- l'assistance et la maintenance informatique par la S.I.T. pour un montant annuel de 17.769 DT HT,
- la location auprès de la SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour un loyer annuel de 15.150DT HT.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T", comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2015, et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 54 667 811 D et un résultat bénéficiaire de 16 350 004 Dont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société de Placement et de Développement Industriel et Touristique "S.P.D.I.T" arrêtée au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion eu égard aux états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001 – 2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

TUNIS, le 08 mars 2016

Hassen BOUAITA
F.M.B.Z-KPMG TUNISIE

Ghazi HANTOUS
Gérant de HLB GS Audit & Advisory

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS VISEES PAR LES ARTICLES 200 & 475
DU CODE DES SOCIETES COMMERCIALES RELATIF
A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que la Direction Générale nous a avisé de la réalisation des conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués que nous reportons ci-dessous.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A - Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

- Poursuite du contrat de location avec la société SFBT d'un local abritant le siège social de la SPDIT pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 1er avril 2011 et pour un montant annuel fixé à 15 150 DT hors taxes.
- Poursuite du contrat d'assistance et de maintenance de logiciel avec la société informatique et télématique (SIT) pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 01 janvier 2014 pour un montant annuel de 16 200 D en hors taxes payable trimestriellement.
- Poursuite du contrat de maintenance de progiciel avec la société informatique et télématique (SIT) pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction à compter du 02 janvier 2014 pour un montant annuel de 1 569 D en hors taxes .

B - Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :
- Le conseil d'administration du 18 février 2009 a donné à Monsieur Mohamed BOUSBIA le pouvoir pour fixer la rémunération du Président Directeur Général, laquelle rémunération est composée pour l'exercice 2015 d'un salaire mensuel brut de 6 500 DT, d'un treizième mois de 6 000 DT brut et d'une gratification annuelle brute de 25 000 DT.

- Le Président Directeur Général bénéficie en outre, d'une voiture de fonction et de la prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture ainsi que des frais d'électricité, de gaz, d'eau et de téléphone au titre de sa consommation personnelle. Ces avantages en nature ont totalisé 10 656 DT pour l'exercice 2015.
- L'Assemblée Générale du 08 Avril 2015 a alloué à chacun des membres du comité d'audit une rémunération annuelle nette de 4 000 DT.
- Les jetons de présence ont été fixés par L'Assemblée Générale du 08 Avril 2015 à un montant net de 8000 DT par administrateur.

Fait à Tunis, le 08 mars 2016

Hassen BOUAITA
F.M.B.Z-KPMG TUNISIE

Ghazi HANTOUS
Gérant de HLB GS Audit & Advisory